



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDS VERT

AMF du Pas-de-Calais

11 mars 2023

La doctrine régionale

Répartition des enveloppes :

1,9 Md€ (hors réserve budgétaire) au niveau national dont 500 M€ en compensation CVAE. 1,866 Md€ en gestion déconcentrée

Pour la région Hauts-de-France :

132,29 M€ dont 32,76 M€ en compensation de la CVAE et deux mesures non fongibles : biodiversité (9,5 M€) et ingénierie (1,68 M€)

Soit 99,53 M€ restant à répartir pour la région HdF, dont 11,18 M€ non fongible

Proposition pour l'enveloppe régionale :

- Friches (batimentaire et renaturation) : 40 M€
- Biodiversité : 9,5 M€
- Biodéchets : 3,28 M€

Soit 52,78 M€ avec un relevé des projets en juin et septembre

Enveloppes départementales **soit 46,75 M€** :

- réparties selon la pop, avec correctifs
- Dont 19,82M€ pour le Pas-de-Calais
 - 410,42k€ en ingénierie
 - 19,41M€ en investissement (12,97M€ en projets + 6,44M€ en CVAE)

La doctrine régionale

Les priorités

Les friches grande priorité régionale :
40 % de l'enveloppe régionale déléguée

La mise en œuvre

Un comité de pilotage régional (préfectures et services instructeurs)

Un suivi renforcé sur les territoires prioritaires (ERBM, SAT, ACV, PVD, QPV, ruralité)

La mise en œuvre

Les grands principes

1) Les projets

- **Grande exigence concernant l'impact environnemental des projets** (réel & mesurable) avec une instruction réalisée par les DDT(M), l'ADEME, les Agences de l'eau en s'appuyant sur les compétences des DDT(M), de la DREAL, de l'OFB et du CEREMA
- Maturité suffisante
- Respect de la réglementation environnementale
- Priorisation des projets au regard du plus fort impact positif en matière de transition
- Une enveloppe spécifique pour l'ingénierie de planification ou de stratégie

La mise en œuvre

Les grands principes

2) Le fonds

- **Fongibilité** dans la limite de **10 % minimum par axe et au moins 1 projet par mesure**
- Fonds **cumulable** avec les autres dotations (dans la limite des 80 % d'aides de l'État)
- Dépôt des dossiers toute l'année **via une plateforme démarches simplifiées nationale**, notamment via le site **aides-territoires.fr**, et une instruction locale
- Affichage de la contribution de l'État au titre de « France nation verte »

Instructeurs/experts par mesure

AXE 1 « Renforcer la performance environnementale »

Mesure	Objectifs	U O	Service instructeur*	Experts	EJ
Rénovation énergétique des bâtiments publics	30 % d'économies par rapport à la situation avant projet. Élimination des énergies fossiles, développement des énergies propres et des réseaux urbains de chaleur	D	SP d'arrondissement ou DCL (arrondissement d'Arras)	DDTM (SDE et SAAT)	DCL
Biodéchets	Tri à la source pour réduire la mise en décharge, production de biogaz et production de fertilisants	R	SP d'arrondissement ou DCPPAT (arrondissement d'Arras)	ADEME	DREAL
Éclairage public	Changement de l'éclairage ancien, réduction des points lumineux et de leur puissance	D	SP d'arrondissement ou DCL (arrondissement d'Arras)	DDTM (SDE et SAAT)	DCL

* Service assurant l'instruction du dossier, avec l'appui des experts, et préparant l'arrêté attributif de subvention

AXE 2 « Adapter les territoires au changement climatique »

Mesure	Objectifs	UO	Service instructeur*	Experts	EJ
Lutte contre les inondations	Faciliter la réalisation d'actions PAPI & GEMAPI Renforcement des ouvrages	D	SP d'arrondissement ou DCPAT (arrondissement d'Arras)	Agence de l'eau et appui de la DDTM (SDE)	DCPPAT
Recul du trait de côte	Anticiper et accompagner le recul du trait de côte	D	SP d'arrondissement ou DCPAT (arrondissement d'Arras)	Agence de l'eau et appui de la DDTM (SDE)	DCPPAT
Prévention des risques d'incendie de forêt	Prévention et protection contre les incendies de forêt	D	SP d'arrondissement ou DCPAT (arrondissement d'Arras)	DDTM (SDE)	DCPPAT
Renaturation des villes	Lutter contre les îlots de chaleur : Création, restauration parcs, jardins, réseaux hydrographiques, ...	D	SP d'arrondissement ou DCPAT (arrondissement d'Arras)	Agence de l'eau et appui de la DDTM (SDE et SAAT)	DCPPAT
Prévention des inondations	Améliorer la résilience des territoires face au changement climatique	D	SP d'arrondissement ou DCPAT (arrondissement d'Arras)	Agence de l'eau et appui de la DDTM (SDE)	DCPPAT

Mesures non mobilisées en Hauts-de-France : montagne, outre-mer

* Service assurant l'instruction du dossier, avec l'appui des experts, et préparant l'arrêté attributif de subvention

2) Les mesures du fonds

AXE 3 « Améliorer le cadre de vie »

Mesure	Objectif et précisions	UO	Service instructeur*	Experts	EJ
Mobilité sobre	Déploiement des ZFE Accompagnement mobilité durable (parking relais, car express, vélo cargo) Ne finance pas les pistes cyclables	D	SP d'arrondissement ou DCPPAT (arrondissement d'Arras)	DDTM (SDE et SAAT)	DCPPAT
Friches	Protection des ENAF et ZAN Modalités similaires au fonds friches relance	R	SP d'arrondissement ou DCPPAT (arrondissement d'Arras)	ADEME et DDTM (SAAT)	DREAL
Biodiversité	Dans le cadre de la stratégie nationale biodiversité. Enveloppe sanctuarisée	R	SP d'arrondissement ou DCPPAT (arrondissement d'Arras)	Agence de l'eau et appui de la DDTM (SDE)	DREAL
Covoiturage	Faire diminuer l'autosolisme	D	SP d'arrondissement ou DCPPAT (arrondissement d'Arras)	DDTM (SDE et SAAT)	DCPPAT

* Service assurant l'instruction du dossier, avec l'appui des experts, et préparant l'arrêté attributif de subvention

Ingénierie fonds vert : en attente de précisions sur les modalités pratiques

=> Nouvel onglet « aides en ingénierie sur Aides territoires

Le Fonds vert permettra de soutenir l'ingénierie de 2 façons :

- via les 13 mesures qui le composent en finançant un appui à l'ingénierie de projets (études préalables, diagnostics, etc.) ;
 - via une mesure dédiée à l'ingénierie d'animation et de planification de 25 millions d'euros au national, déconcentrée aux préfets de région (410K€ pour le Pas de Calais).
-

Point Friches :

=> Revue des projets friches :

1ère revue des projets friches pilotée par le SG le 18/01/2023 avec SPA, DDTM, ADEME, EPF, BDT, URH, DCL et DCPPAT

Nouvelle revue des projets friches prévue le 17/03/2023 à 14h30

=> Mail du SGAR aux préfets de département : dans le cas où les préfets de département estiment que des projets déposés à ce titre présentent d'ores et déjà toutes les caractéristiques les rendant susceptibles d'être retenus cette année, ils sont invités à les signaler d'ici là à l'attention du préfet de région, du DREAL et des services du SGAR, certains d'entre eux pouvant être rapidement validés au plan régional.

=> Webinaire « recyclage foncier » de la DDTM le 14/03/2023 à 14h30 à destination des porteurs de projet

2/ État des premiers dépôts sur démarches simplifiées

		Arroundt ARRAS	Arroundt BETHUNE	Arroundt BOULOGNE	Arroundt CALAIS	Arroundt LENS	Arroundt MONTREUIL	Arroundt SAINT-OMER	TOTAL par mesures
1/ Renforcer la performance environnementale	Rénovation énergétique des bâtiments publics	6	3	3	3	2	1	3	21
	Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets			1					1
	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	9	4	8	2	12	1		36
2/ Adapter les territoires aux changements climatiques	Prévention des inondations VOLET 1 : renforcement des aides apportées par les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)		1						1
	Prévention des inondations VOLET 2 : appui financier aux collectivités gestionnaires de digues, dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)								0
	Prévention des risques d'incendies de forêt								0
	Recul du trait de côte								0
	Fonds de renaturation des villes		2				1		3
3/ Améliorer le cadre de vie	Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)		1						1
	Recyclage des friches					1			1
	Accompagnement de la stratégie nationale Biodiversité 2030	4							4
	Développement du covoiturage								0
	Appui en ingénierie								0
	TOTAL par arrondissement	19	11	12	5	15	3	3	68

3/ Actualités

- COPIL régional Fonds vert : 20 avril 2023
 - Webinaires Aides territoires sur toutes les mesures et replays disponibles pour présentation générale, rénovation énergétique des bâtiments, biodéchets, luminaires, prévention des inondations et covoiturage
 - Kit de communication à venir
-